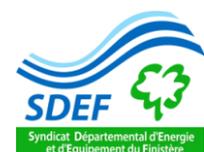




CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Valoriser vos **équipements**
et vos **performances** énergétiques



Que sont les CEE ?

Les travaux d'économie d'énergie réalisés sur le patrimoine communal peuvent être éligibles au dispositif CEE. Ils sont générés par :

→ **les travaux de rénovation des bâtiments**
avec réduction de consommation (fenêtres, isolation, ventilation, mode de chauffage...)

→ **les travaux de rénovation de l'éclairage public**
avec réduction de consommation
(diminution de puissance des foyers)

Il s'agit d'un dispositif de vente aux fournisseurs d'énergie des gains énergétiques produits. Les CEE sont des titres émis par le Pôle National des Certificats d'Economie d'Energie (PNCEE), qui les délivre notamment aux collectivités territoriales.

Organisation des CEE dans le Finistère

Le SDEF, le Conseil général, les quatre Agences Locales d'Energie (ALE) et l'ADEME ont signé le 2 février 2011 une charte dont l'objectif est de renforcer l'accompagnement des collectivités locales finistériennes dans la définition de leurs politiques énergétique et climatique.

→ Le SDEF anime et assure la gestion technique et juridique des certificats d'économies d'énergie pour toutes les collectivités du Finistère (hors Brest Métropole Océane).



Méthode de collecte des CEE

COLLECTIVITE

Envoi par la collectivité au SDEF (courrier ou mail) de l'attestation et la liste de travaux

BÂTIMENT

**ECLAIRAGE
PUBLIC**

L'ALE contacte la collectivité pour spécifier les renseignements nécessaires à la constitution du dossier de CEE

La collectivité renvoie à l'ALE l'ensemble des renseignements

Après validation des informations par l'ALE, les données sont collectées et transmises au SDEF

Le SDEF rédige le dossier de demande de CEE et l'envoie au PNCEE

Exemples

Type de travaux	Valeur estimée des travaux	Valeur estimée CEE
Isolation de combles ou de toiture	5 000 €	700 €
Isolation des murs par l'intérieur	35 000 €	2 800 €
Isolation d'un plancher	12 000 €	1 500 €
Fenêtres complètes avec vitrage isolant	8 000 €	100 €
Ventilation mécanique contrôlée double flux avec échangeur	4 000€	150 €

Commune de Saint-Goazec

Les travaux de rénovation de l'école publique ont amené la mise en place de :

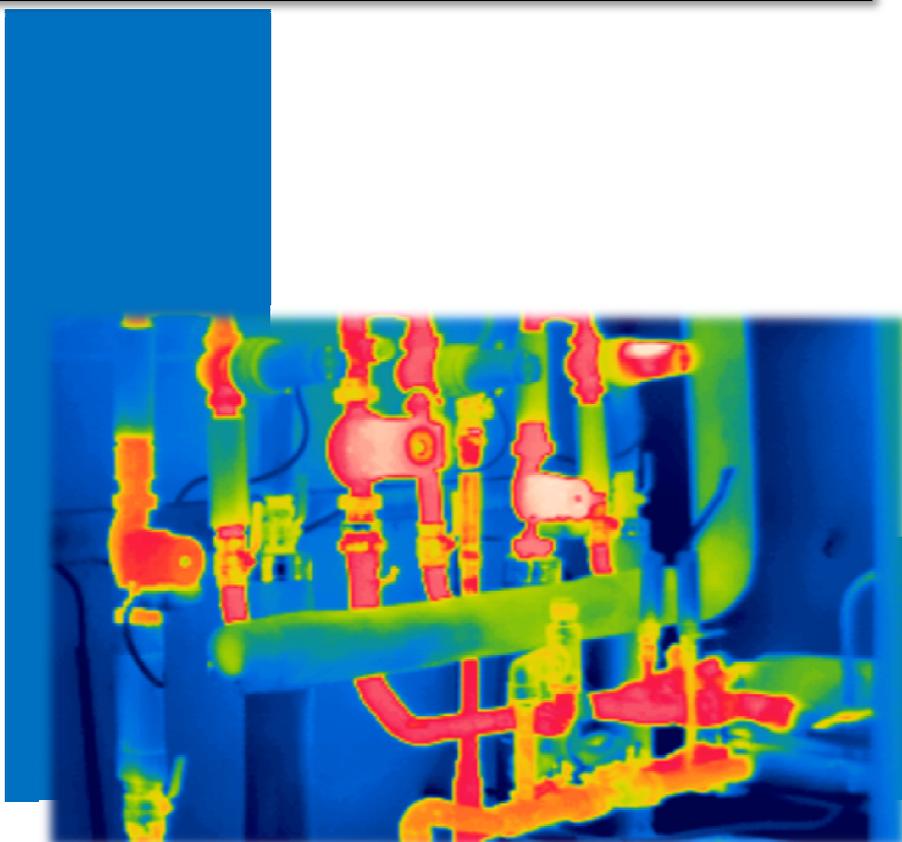
→ une VMC

→ une chaudière au fioul basse température

→ un nouveau vitrage

→ l'isolation des murs et des plafonds

→ 5 600 € de CEE



Rôle du SDEF

Le SDEF intervient dans :

le conseil pour les travaux d'éclairage public

la valorisation des économies d'énergie réalisées lors des travaux

la collecte au niveau départemental des CEE et leur gestion administrative

la vente des CEE

la redistribution du produit de la vente aux collectivités et partenaires

Le SDEF travaille dans le cadre d'une mutualisation des demandes de CEE. Le bénéfice qui pourra être retiré de cette opération profitera aux collectivités partenaires du dispositif.

Rôle des Agences Locales d'Énergie

Les ALE apportent une expertise, un conseil et une assistance technique pour la collecte des CEE. Elles couvrent l'ensemble du territoire finistérien.



Engager une démarche CEE

Contacter le SDEF



**Syndicat Départemental d'Énergie
et d'Équipement du Finistère**

02 98 10 36 36 - contact@sdef.fr

ou une Agence Locale de l'Énergie



Quimper Cornouaille Développement

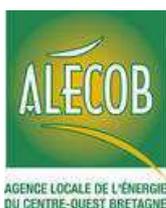
02 98 10 34 00

contact@quimper-cornouaille-developpement.fr



**Agence de maîtrise de l'énergie et du climat du pays
de Brest**

02 98 33 15 14 - contact@energence.net



Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne

02 98 99 27 80

alecob@wanadoo.fr



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Agence locale de l'énergie du pays de Morlaix

02 98 15 18 08

contact@heol-energies.org

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

Siège. 9 allée Sully 29000 Quimper - Antenne Nord. zone de Kerven 29400 Landivisiau

Tél. 02 98 10 36 36 - Fax. 02 98 10 03 10 - Mail. contact@sdef.fr - Web. www.sdef.fr